



Digne-les-Bains, le 3 décembre 2019 - 20h30

### Communiqué de presse n°3

#### Éboulement d'un Pénitent sur la commune des Mées

Au lendemain de l'éboulement d'un Pénitent, Olivier Jacob, préfet des Alpes-de-Haute-Provence a co-présidé, ce mardi 3 décembre, une réunion avec les élus de la commune des Mées et l'ensemble des services mobilisés afin de faire un point de situation.

Etaient ainsi présents les services municipaux, le service départemental d'incendie et de secours, la gendarmerie, le service de restauration des terrains en montagne (RTM), le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et l'opérateur de téléphonie Orange.

Une quinzaine de personnes est actuellement prise en charge au centre d'accueil mis en place par la commune dans l'attente d'une solution de relogement.

L'eau étant coupée dans le centre-bourg (environ 1 500 abonnés), la mairie a procédé à la distribution de bouteilles. Les travaux ont été engagés pour rétablir le réseau. Ils devraient être achevés d'ici la fin de la semaine.

À la suite de la sécurisation des réseaux, le gaz et l'électricité ont été rétablis, à l'exception du périmètre mis en place à proximité immédiate de l'éboulement.

Au terme de la première analyse de la cicatrice du Pénitent tombé ce 2 décembre, RTM et le Cerema ont confirmé le risque d'éboulement d'un rocher d'environ 2 000 m<sup>3</sup> et l'absence de risque imminent sur les autres Pénitents. Les études vont être engagées prochainement pour déterminer les conditions permettant de purger ce bloc dans les conditions de sécurité optimales. L'ensemble de ces travaux pourraient être réalisés dans un délai d'au moins deux mois.

Au fur et à mesure du rétablissement de l'électricité, le périmètre de sécurité est progressivement réduit. La zone en contrebas du rocher qui menace de s'effondrer restera interdite d'accès jusqu'à sa purge.

Les services municipaux et ceux de l'État ainsi que les opérateurs restent mobilisés sous la coordination du maire et du préfet des Alpes-de-Haute-Provence. Un nouveau point d'étape est programmé ce mercredi après-midi.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Prefet-des-Alpes-de-Haute-Provence